

Votre itinéraire

suivre le “quai de la Berre”, traverser le pont sur la Berre et continuer en face, tout droit par le “Chemin du Rec de la Coume”.

Étape 2 - A la première fourche, prendre le chemin à gauche qui traverse le ruisseau de la Coume sur un gué cimenté. Monter le raidillon et à l'intersection (environ 125m du gué), poursuivre la piste en montée. Dans la montée, on peut contempler sur la gauche, vers le sud, le village de Cascastel en contrebas, entouré de petits sommets. Le chemin suit le ravin du Rec de la Coume et traverse d'abord une zone de garrigue basse et de vignes de coteaux. Il est bordé d'amandiers et de quelques mimosas. Vers le haut du ravin, la végétation devient arborée, avec les chênes verts d'abord puis des feuillus. En s'élevant, un autre point de vue sur Cascastel et d'autres petits sommets environnants. Les plantations de pins remplacent les chênes verts; ça et là quelques murettes, vestiges de terrasses, témoignent de l'occupation humaine antérieure. Un nouveau point de vue sur le village de Villeneuve des Corbières, reconnaissable grâce au monument abritant la Vierge de sainte Raphine de la Récaoufa sur le sommet. Les genêts spartier abondent, buis et cyprès viennent compléter la végétation, offrant de la variété dans le couvert végétal. La piste vire à l'est et amorce la descente : la rangée de mimosas sur la gauche semble esquisser une sorte de haie d'honneur au randonneur. Vers le nord, un point de vue sur le vignoble en coteaux sous la Serre de Ginoufre laisse deviner les prémices du synclinal d'Albas.

Étape 3 - A la prochaine intersection, alors que l'œil est attiré par la bergerie située plus loin vers le nord et sur la droite, les pas doivent s'inscrire à gauche sur l'itinéraire commun pédestre et VTT jusqu'à la fourche.

Étape 4 - Le marcheur empruntera la piste de gauche. L'itinéraire en balcon est également bordé de mimosas sur une bonne partie. Après le passage sur un gué maçonné du ruisseau du ravin de la Rivière, à nouveau portion commune des itinéraires pédestre/ VTT.

Étape 5 - Descendre le long du ruisseau et rejoindre la D106 . Prendre la route vers la droite sur quelques mètres .

Étape 6 - Descendre vers la Berre que l'on traversera sur un gué (plots). Passer devant le Moulin à eau (“al mouly naou”, moulin rénové) et monter vers la Croix d'Albas, (une croix de chemin) et un bel amandier. Point de vue sur le village et la Vierge de la Recaoufa. Il ne reste plus qu'à se laisser tranquillement descendre au milieu des vignes, pour retrouver le parking. (!)Après une période pluvieuse le passage à gué est impossible. Prendre alors la D106 vers la gauche afin de rejoindre le village.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

